

# DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des  
Communications Électroniques)

Région Grand Est

Maison de la Région - 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 - F67070 Strasbourg Cedex



## 1 - DÉCLARANT

Maître d'ouvrage :  Maître d'œuvre :

Dénomination : LOSANGE

Contact (Nom, prénom):

Adresse (numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune) : 19 rue Icare

67960 ENTZHEIM

Téléphone :

Courriel : coordinationtravaux@losange-deploiement.fr

## 2 - TRAVAUX À RÉALISER

	Départ	Arrivée
Localisation :	1 Route de Mangiennes	3 Rue des Tilleuls
Commune :	VILLERS LES MANGIENNES	VILLERS LES MANGIENNES
Code postal :	55150	55150

Type de travaux :  Intervention sur voirie existante  Création de voirie  Création de réseau

Type d'ouvrages :  Réseaux d'assainissement  Réseaux d'eau potable  Réseaux électriques  
 Réseaux de gaz  Réseaux de communications électroniques  
 Autres réseaux :

Nature des travaux : Création d'artère souterraine

Linéaire construit : 643.23 mètres DATE DES TRAVAUX : JAN22/JAN23

## 3 - INFORMATIONS TECHNIQUES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000<sup>ème</sup> et le 1/25000<sup>ème</sup>
- Plans électroniques (au format .DWG géo référencé) des travaux à réaliser.
- Coordonnées LAMBERT du projet.

Informations fournies  Informations sur demande

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.